

*Confinement total***Le service public,
pas le business**

C'est un secret de polichinelle, le gouvernement devrait annoncer le confinement total de la population. C'est dans ces moments de crise que se révèle l'utilité du service public, mais surtout les choix devant être faits.

Nous le répétons, la direction de La Poste a été très en deçà des enjeux de cette crise sanitaire et sociale. Une crise qui révèle les failles d'un système capitaliste qui n'a le profit comme seul moteur et objectif, au détriment de notre santé.

La direction de La Poste réfléchit donc depuis ce week-end dans le cadre d'un scénario de confinement total. Pas du tout dans un schéma du service à rendre à la population, mais bien dans celui où il faut sauver les profits et les dividendes des actionnaires.

A Sud PTT nous pensons que le service public est essentiel, mais encore faut-il le définir. Pour nous, en cette période d'exception, il s'agit des besoins essentiels des services médicaux, des personnes fragiles mais surtout pas des publicités ou des services commerciaux. De plus, le maintien d'un service public postal ne doit pas se faire en faisant courir des risques aux postier·e·s.

Il ne s'agit pas de demander à des conseillers bancaires de faire du télétravail pour des placements ou des assurances vie. Il s'agit de faire des opérations pour de vrais services rendus à la population. Cela implique que les personnels comme les usagers, en particulier les plus fragiles sur le plan économique, puissent effectuer des opérations essentielles comme le retrait d'argent au guichet ou au distributeurs de billets en toute sécurité. Coté courrier / colis la distribution aux établissements hospitaliers et infrastructures essentielles est aussi en jeu.

Mais à cette heure, les échanges que nous avons avec la direction de La Poste et les remontées que nous avons du terrain donnent deux sons de cloche différents, notamment sur la protection des personnels. Plus grave, il n'y a aucune procédure prévue pour les sous-traitants qui se chargent d'une partie importante de la distribution des colis, voire de la collecte du courrier.

Ces « invisibles » doivent être pris en compte dans les mesures de sécurité, dans l'évaluation des risques professionnels, cela fait partie du devoir de vigilance d'un groupe comme La Poste.

La Poste a annoncé en une du Monde ce jour que la distribution serait assurée et qu'elle « resterait ouverte ». En tout état de cause et vu la carence des mesures prophylactiques en vigueur dans les établissements postaux, nous sommes enclins à défendre l'usage du droit de retrait face à un danger qui peut s'avérer mortel. Alors que la direction du groupe La Poste fait n'importe quoi et veut continuer le « tout business », nous appelons les postières et les postiers à décider, en conscience, de ce qui est indispensable à la population et à organiser la production en fonction de ces choix. Nous serons beaucoup moins à travailler mais nous le ferons en sécurité et en fonction des intérêts généraux de la population, pas du profit.

Paris le 16 mars 2020